COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 5 mars 2024 de 18h00 à 20H00

<u>Lieu</u> : Gymnase de l'école Maternelle

<u>Présent.e.s</u>: Les directeurs, Le Responsable de Secteur en tant que représentant de la Ville de Lyon: M.

Mabillon, l'équipe enseignante, 1 ATSEM, 10 parents élus, Mme Duport (DDEN)

 $\underline{\text{Excusé.e.s}}$: Madame Goulefer – Inspectrice de l'Education nationale, Mme Cabot, Adjointe à la mairie du $4^{\text{ème}}$ arrondissement.

4 ^{ème} arrondis	sement.
POINTS À L'ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS DONNEES – DÉCISIONS PRISES
Approbation du compte rendu précédent	Le compte rendu du conseil d'école n°1 de l'année scolaire 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.
Affectation collèges (si calendrier actualisé)	Présentation du processus des affectations dans les collèges de secteur : - du 04/03/2024 au 15/03/2024 : rendu du volet 1 du dossier des élèves - du 15/03/2024 au 02/04/2024 : rendu du volet 2 du dossier des élèves - le 26/03/2024, réunion à l'école Cornier au sujet de la problématique liée au collège La Tourette. Intervention des parents élus et présentation de la problématique liée à la triple sectorisation et au choix du collège La Tourette.
Vote sur l'adoption d'un scrutin électronique pour les élections 2024/2025	Rappel du vote consultatif effectué lors du dernier Conseil d'Ecole. La question posée est : « Approuvez-vous le recours au vote électronique pour les élections des représentants de parents d'élèves en 2024/2025 ? » Résultats : • Ecole Maternelle : Inscrits : 20 / Votants : 10 / POUR : 2 / CONTRE : 8 / NULS ou BLANCS : 0 • Ecole Elémentaire : Inscrits : 30 / Votants : 13 / POUR : 6 / CONTRE : 6 / NULS ou BLANCS : 1 Compte tenu des résultats et du caractère ambigu sur la RGPD du logiciel prévu, le recours au vote électronique n'est pas adopté pour les élections des représentants de parents d'élèves en 2024/2025.
Bilan sur le point «dispositif lutte contre le harcèlement» du CE n°1	Une synthèse des réponses issues du 1 ^{er} conseil d'école est présentée. Les membres du Conseil d'école y réagissent. En second lieu, un point est fait sur : -la définition du harcèlement -le dispositif Phare et le protocole de traitement des situations de harcèlement (visuel récapitulatif en annexe 1) Enfin, une vidéo illustrative de la Méthode de Préoccupation Partagée est présentée et commentée. Il est précisé qu'une situation de harcèlement peut conduire à des sanctions.
Information Jeux à risques	Une vigilance particulière est demandée sur la sécurité des élèves au sein des écoles, notamment en raison des jeux dangereux tels que la guillotine (jeu d'étranglement), la virgule (coups violents donnés à l'arrière de la nuque) ou encore le sommeil indien (apnée prolongée jusqu'à l'évanouissement). Ces jeux rendus populaires sur le réseau TikTok peuvent entraîner des blessures graves. Les personnels de l'école en ont été informés, bien que ces situations aient été peu observées dans notre Groupe Scolaire.
Sécurité : PPMS & Plan Vigipirate	Un dispositif nouveau a été mis en place pour gérer le PPMS Attentat Intrusion : des boitiers noirs ont été installés dans toute l'école. Leur déclenchement permet de faire retentir une sirène de volume assez fort. L'exercice du 18/01/2024 a montré quelques imperfections dans le déclenchement de l'alarme dans certaines parties du bâtiment. Les services adéquats en ont été informés et vont y remédier. Un autre exercice sera donc conduit prochainement.
Proposition des parents Elus pour l'éducation à la vie affective,	Des parents Elus proposent d'échanger autour de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle à l'école. Ils proposent leur aide pour envisager des interventions extérieures sur cette thématique en général ou sur certains de ces aspects, à l'attention des enseignant·e·s et/ou des élèves et/ou des parents.

relationnelle et sexuelle à l'école	
Point sur les travaux et demande de matériel	 -Infiltration Ilot Central: Une société est venue réparer des points d'étanchéité sur le toit de l'Ilot central. Il faudra voir si cela sera suffisant pour éviter les inondations. -Matériel informatique: Attente pour savoir si des tablettes ou ordinateurs portables version nomade seront fournis. -La végétalisation des cours de récréation de l'école n'est plus à l'ordre du jour, malgré l'annonce faite l'année passée par la Ville. -Demande de peinture au sol dans les cours de récréation (demande faite auprès des services de la ville de Lyon)
Projet fresque (piétonisation) : rue Jacquard	83 élèves de CM2 concernés pour une surface de 360 m2. En collaboration avec l'association « Les enfants du Tarmac » Nouveau planning envisagé: Mercredis 27 mars et 3 avril de 15H à 18H : Mathilde Rousselle, artiste réalise la base de la fresque en solo dans la rue Jeudi 4 avril et jeudi 11 avril : de 8H30 à 16H45 (avec pause de midi): réalisation de la fresque avec les enfants. Date supplémentaire si besoin : Jeudi 2 Mai de 8H30 à 16H45
Fête de l'école : proposition d'un nouveau concept	Proposition pour Juin 2024 Horaires Fête de l'école 18h > 21h30
	KERMESSE 18h > 19h30-45 Mat 18h 19h30 Elem 18h30 19h45 Jeux collectifs: certains anciens, d'autres nouveaux + maquillages préparés proposés TOMBOLA 19h30/45 > 20h TEMPS CONVIVIAL Musique: musiciens et/ou haut-parleurs Débute avec La Tendresse de Bourvil chanté par ceux du conservatoire et +d'autres enfants pour les enseignants qui souhaitent leur apprendre Fin buvette 20h30 >>>rangement jusqu'à 21h30 Fin bière 21h >>>rangement jusqu'à 21h15/30 Fin de la kermesse 21h15/30
Information Défi Vélo du 30/05/2024	Le projet est porté par la Métropole de Lyon, des associations et la Ville de Lyon. 7 classes de maternelle et classes d'élémentaire participeront cette année. Les élèves de ces classes pourront venir à l'école en vélo et en trottinette ce jour-là. Les engins seront stockés dans la rue piétonne ou, pour la maternelle, dans des espaces dédiés de l'école. Une mini-parade avant l'école et des ateliers (après l'école) sont prévus et organisés par les Parents d'Elèves : Atelier décoration, parcours, Atelier Vérifie ton vélo, Stand livre sur le vélo

Prochain conseil d'école : le jeudi 20 juin 2024 de 18h à 20h

Lyon, le 9 avril 2024 Les présidents,

E. Magnier & X. Poiret

PROTOCOLE DE TRAITEMENT DES SITUATIONS D'INTIMIDATION OU DE HARCELEMENT – Articulation protocole national du 6/11/23 et MPP

